



Les années se suivent et se ressemblent. Cette année se distingue toutefois par une absence de budget voté dès le mois de janvier mais aussi par le fait que le budget de l'Éducation nationale sera dépassé par celui de la Défense, ce qui ne présage rien de positif. Si un arrêté met enfin un coup d'arrêt à l'obligation des groupes de niveau, les CSA qui se déroulent en ce moment dans les académies, suscitent l'angoisse des collègues face à l'annonce des milliers de postes supprimés. Même la création promise de 2000 postes d'AESH est devenue fragile, par un mystérieux tour de passe-passe (ou de langue de bois). Tour d'horizon des annonces de ce début d'année.

### FIN DES GROUPES DE NIVEAU : UNE BONNE NOUVELLE EN TROMPE L'ŒIL

Le ministère a enfin entendu ce qu'ont martelé les personnels, les organisations syndicales, les parents d'élèves et la recherche pédagogique : non aux groupes de niveau ! Le nouveau décret, présenté le 15 janvier en CSE, rend les groupes de besoin possibles, mais plus obligatoires. **C'est une avancée significative, malheureusement ternie par plusieurs points :**

- la possibilité laissée à certaines équipes de mettre en place de manière assumée un dispositif de tri scolaire et social ;
- le retour du soutien/approfondissement en 6<sup>ème</sup> en français et mathématiques qui rappelle, sans moyens dédiés, la volonté ministérielle de privilégier les savoirs dits fondamentaux alors même que la construction d'une culture commune se fait en mobilisant toutes les disciplines ;
- le non-rétablissement de la technologie en 6<sup>ème</sup>, supprimée en 2023 ;
- le risque, au vu du contexte budgétaire dégradé, que les rectorats tentent de réduire encore les marges résiduelles dans les DHG en récupérant les heures de « groupes de niveau » qu'ils avaient d'ailleurs distribuées avec parcimonie.



**LA CGT ÉDUC'ACTION EXIGE DES MOYENS SUFFISANTS POUR POUVOIR ENSEIGNER AVEC DES EFFECTIFS RÉDUITS DANS TOUTES LES DISCIPLINES.**

**ELLE APPELLE LES ÉQUIPES À S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR FAIRE ABOUTIR UN COLLÈGE UNIQUE, DÉMOCRATIQUE ET RÉELLEMENT ÉMANCIPATEUR.**

### HALTE AUX CLASSES « DÉFENSE »



Fruit d'un partenariat conclu en 2016 entre les ministères des Armées et de l'Éducation, les classes « Défense » sont désormais partout implantées sur le territoire (plus de 1000 à la rentrée 2025), principalement en collège. Dans l'entreprise de militarisation de la société et de la jeunesse portée par le gouvernement, ce dispositif occupe une place de choix, cité par Emmanuel Macron comme exemple de ce que l'Éducation nationale doit faire pour « mieux accompagner l'envie de servir de notre jeunesse ».

À partir de la 4<sup>ème</sup>, les « heureux·ses élus·es » peuvent ainsi visiter des infrastructures de défense, assister à des ateliers animés par des militaires sur l'histoire (des guerres françaises), s'entendre parler de l'engagement (dans l'Armée) ou de la mémoire (patriotique), participer à des conférences en visio avec des inventeurs de matériels militaires et même s'initier au tir. Avec ce « transfert de compétences » de la formation à la citoyenneté d'un ministère à l'autre, **c'est une vision réactionnaire de l'éducation morale et civique qui est promue, prêchant le roman national, le respect de la hiérarchie et des institutions, et passant à la trappe les enjeux démocratiques ainsi que tout esprit critique.**

Enfin, l'Armée recrute et ne s'en cache pas, en s'adressant particulièrement aux jeunes issus·es de zones rurales ou de quartiers populaires en mal de débouchés. Sans surprise, c'est là que sont implantées la plupart des classes « Défense ». **Laissons nos élèves grandir, découvrir, s'émanciper loin de toute cette propagande militariste !**

## LES INJONCTIONS INSTITUTIONNELLES NE CACHERONT PAS LE MANQUE DE MOYENS

Depuis les années Sarkozy, le management néolibéral s'est construit et a investi de manière insidieuse toutes les sphères de la société. L'Éducation nationale n'y a pas échappé. L'objectif doit être clairement perçu par les travailleur·euses : il s'agit de **casser les collectifs de travail et de détourner les regards du véritable enjeu : le manque de moyens.**

Au sein de nos corps de métier, les injonctions externes pluvent et vont croissantes : *l'autoévaluation, PIX, Evalangue, heures de vie de classe, manuels labellisés, innombrables applications numériques associées à l'ENT...* De la même manière, les hiérarchies intermédiaires et référent·es multiples, vecteurs de la politique ministérielle, se multiplient inexorablement. Or, puisqu'elles sont externes aux équipes pédagogiques, ces injonctions et hiérarchies n'ont qu'un seul effet :



détruire le collectif de travail et **imposer** des décisions prises à l'avance, et auxquelles les personnels s'acculturent lentement, en étant culpabilisé·es.

Cette culpabilisation passe également par la perpétuelle mise en avant des « compétences » des personnels au lieu de la « qualification », jouant sur le bon sens au lieu des savoir-faire, ou sur le « conservatisme » professionnel dont nous serions porteur·euses. Ainsi, nous manquerions d'engagement, nous ne serions pas suffisamment responsables, nous ne nous adapterions pas, nous n'innoverions pas...

**Ne soyons pas dupes ! Réinvestissons nos collectifs de travail, exigeons une formation continue de qualité et menons la seule lutte qui vaille : celle des moyens ! La CGT Educ'Action revendique l'attribution de moyens humains et matériels à hauteur des besoins réels.**

## URGENCE POUR UNE VRAIE RUPTURE DANS LES POLITIQUES D'ÉDUCATION POUR LE COLLÈGE, LA CGT ÉDUC'ACTION CONTINUE D'EXIGER...

- ✓ **L'ABANDON DU PACTE AU BÉNÉFICE D'UNE REVALORISATION INDICIAIRE SANS CONDITIONS  
POUR TOUTES ET TOUS**
- ✓ **L'ABANDON DU CHOC DES SAVOIRS**
- ✓ **LA REVALORISATION IMMÉDIATE DES GRILLES SALARIALES**
- ✓ **DES CRÉATIONS MASSIVES DE POSTES STATUTAIRES**
- ✓ **UN BUDGET POUR UN PLAN D'URGENCE DANS L'ÉDUCATION**
- ✓ **LA CRÉATION D'UN STATUT DE CATÉGORIE B POUR LES AESH ET AED,**
- ✓ **UNE AUGMENTATION INDICIAIRE DE 400 € NET DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS**

